

70^{ème} anniversaire de la Société Suisse-Chine
65^{ème} anniversaire de l'établissement des relations
diplomatiques Suisse-Chine

LE ROLE INTERNATIONAL DE LA CHINE

Blaise GODET

Ancien ambassadeur de Suisse en Chine de 2008 à 2012

Président de la Chambre de commerce Suisse-Chine, Section
romande

Berne – Hôtel Bellevue, le 9 mars 2015

INTRODUCTION

C'est avec l'accord de la Société Suisse-Chine que j'ai souhaité traiter ce thème. Pourquoi un tel choix ? Sans doute parce que j'ai toujours trouvé le sujet difficile et que j'aimerais tenter d'en faire le tour avec vous en proposant des pistes de réflexion plutôt qu'en assénant des opinions tranchées.

Avant d'être une puissance mondiale, la Chine a été avant tout une puissance essentiellement asiatique, dès lors qu'elle partage des frontières terrestres avec 14 États (en excluant Hong Kong et Macao) et des frontières maritimes avec 7 voisins (y compris Taiwan). Cette situation centrale a traditionnellement assuré à la Chine, compte tenu de son poids territorial, démographique, militaire et culturel une influence régionale certaine. Mais c'est la force de son économie qui, à la faveur de la crise de 2008, a désormais propulsé Pékin sur

l'avant-scène du monde et fait d'elle le premier acteur politique aux côtés de Washington.

UNE PUISSANCE ASIATIQUE

Il paraît fatal qu'un pays d'une telle taille, avec une géographie aussi complexe, ait à travers l'Histoire dû régler par les moyens les plus divers (la guerre comme les traités) les problèmes de frontières qui l'opposaient à ses voisins. Passons en revue quelques uns de ces rapports bilatéraux :

Chine-Japon : entre la Chine, civilisation plurimillénaire ayant influencé toute l'Asie orientale ainsi que centrale et le Japon, qui a reçu au premier chef cette injection culturelle, les relations ont été marquées par des échanges réguliers et des rivalités nombreuses. Les îles Senkaku, que les Chinois appellent Diaoyu qui se situent au nord-est de Taïwan et au sud-ouest d'Okinawa, revendiquées par chacun des deux États, constituent aujourd'hui la principale pomme de discorde. Au-delà de la question symbolique de la souveraineté sur ces îlots inhabités et de leur intérêt stratégique pour la marine chinoise, le différend se complique de par la présence de gisements potentiels d'hydrocarbures situés à proximité. L'établissement en 2013 par la Chine d'une « Zone d'identification de défense aérienne » couvrant ces îles, qui oblige les avions civils étrangers à donner des informations sur leur plan de vol avant de pénétrer dans la Zone, ne contribue évidemment pas à détendre le climat. S'il me fallait résumer la situation, je dirais qu'aujourd'hui les deux pays entretiennent des relations politiques froides mais

économiques chaudes, tant les échanges commerciaux sont denses.

Chine-Russie : avec la Russie, c'est plutôt l'inverse ! Les deux capitales ont institué près d'une vingtaine de commissions conjointes, coordonnées par rien de moins que les deux premiers ministres, afin de passer en revue les différents volets de la coopération bilatérale (p. ex frontières, transport, énergie, etc.). Mais les échanges économiques sont à la traîne, en dépit d'avancées récentes dans la livraison de gaz par Moscou sur 30 ans pour une valeur de EUR 400 milliards. On rappellera qu'en 1994, au terme d'une réunion au sommet, les présidents Jiang Zemin et Boris Eltsine avaient émis une déclaration commune qualifiant la relation bilatérale de « partenariat constructif » et s'étaient engagés à ce que leurs pays ne fassent pas usage de l'arme nucléaire l'un contre l'autre. Aujourd'hui, à la faveur du refroidissement des rapports américano-russes, les liens entre Moscou et Pékin ont tendance à se renforcer.

Chine-Inde : les relations sont fluctuantes. Elles connaissent périodiquement des embellies, mais demeurent également marquées par une solide dose de suspicion qu'alimentent l'absence d'horizons partagés, les vestiges du conflit frontalier de 1962 (Arunachal Pradesh, Aksai Chin ainsi que Jammu-et-Cachemire) et le jeu discret mais efficace de la diplomatie chinoise, qui ne fait rien pour favoriser, voire contrecarre les efforts de la Nouvelle Delhi – comme ceux de Tokyo d'ailleurs - en vue d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. De fait les deux géants de l'Asie se bornent à vivre l'un à côté de l'autre, quand ils ne se tournent pas le dos. Ils n'ont guère de projets communs. Quant au

partenariat avec le **Pakistan**, il n'a de « stratégique » que le nom. Aucune valeur commune ne lie à mon avis ces deux pays, sinon une égale méfiance à l'égard de l'Inde.

Chine-ASEAN : Les rapports sont émaillés d'attentes et de malentendus. La Chine se voit et se présente volontiers comme un pays en développement, qui peine encore à assurer à sa population un niveau de vie décent. Les membres de l'ASEAN eux la voient pour ce qu'elle est devenue : une force politique et militaire qu'ils redoutent et une force économique dont ils ont besoin. D'où l'ambivalence souvent de la relation. Selon eux, Pékin considère de plus en plus la mer de Chine du Sud comme une mer intérieure et ignore les droits de ses voisins. La presse se fait régulièrement l'écho d'incidents au cours desquels des bateaux de patrouille chinois arraisonnent des chalutiers philippins ou vietnamiens, au motif qu'ils pêcheraient dans les eaux territoriales ou feraient de l'exploration dans la zone économique exclusive chinoise. Il est également arrivé qu'à l'inverse des plateformes ou bateaux de pêche chinois aient été entravés dans leur liberté de navigation. Il y a une autre pomme de discorde : les îles Spratleys et Paracels, situées dans cette même mer, recèlent du pétrole, du gaz et les plus grandes ressources halieutiques de la région. Ces richesses suscitent sans surprise des prétentions concurrentes de la Chine, qui revendique environ 80% de cette surface maritime, et de chacun des autres riverains : Brunei, Malaisie, Philippines, Vietnam et Taiwan, qui y ont presque tous dépêché une petite garnison. Compliquant la donne, les États-Unis, invoquant la Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer, font valoir qu'aux termes de la Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer il s'agit d' « eaux internationales », dans lesquelles ils procèdent à des manœuvres militaires, au plus grand soulagement de pays comme les Philippines ou... le Vietnam, ironie de l'Histoire

pour les gens de ma génération! Pour l'heure les protagonistes n'ont pu que constater leur désaccord et campent, j'ai envie de dire, l'arme au pied sur leur position. Pour vider le différend, les Chinois ne cessent de préconiser un règlement avec chacune des parties par la voie bilatérale, canal de négociation qui leur est bien plus favorable que l'enceinte multilatérale de l'ASEAN, que favorisent ses membres au nom du principe qui veut que l'union fait la force. Des discussions sont actuellement en cours au sein de l'ASEAN en vue de l'élaboration d'un code de conduite en mer de Chine méridionale destiné à empêcher que le différend ne dérape. Dans ce cadre régional, citons également l'affermage de longue durée à des sociétés chinoises de vastes surfaces agricoles ou forestières dans des pays comme le **Laos** ou le **Cambodge**. La chose n'est pas illégale. Mais elle pourrait être préoccupante sur le plan écologique, selon l'état de restitution des terres à l'échéance du bail.

Ce tableau, grossièrement brossé, serait incomplet si je ne m'arrêtais pas aux relations entre Pékin et **Pyongyang**. Quelle que soit sa dépendance économique à l'égard des Chinois, plus précisément des 3 provinces frontalières de Mandchourie (Liaoning, Heilongjiang et Jilin), la Corée du Nord demeure rétive à l'influence politique et culturelle de Pékin, qui n'est par exemple jamais parvenue à implanter un Institut Confucius dans la capitale nord-coréenne. Les Occidentaux surestiment d'ailleurs l'emprise de Pékin sur les dirigeants nord-coréens. La Chine se méfie de ce voisin fantasque. Ceci dit, dans cette Péninsule coréenne, où le Sud génère à lui seul 97% du PNB, Pékin ne voit aucune raison de favoriser l'effondrement de l'économie nord-coréenne et de hâter une réunification qui ne pourrait se faire, selon toute vraisemblance qu'à l'heure de Séoul et donc des Américains.

Dans ce contexte pan-asiatique, je voudrais aussi mentionner les liens que la Chine entend nouer avec les États d'**Asie centrale** et à l'égard desquels le projet de la Nouvelle Route de la Soie joue un rôle considérable. L'objectif est grandiose, sans exagération. Il est digne des grandes réalisations du XIX^{ème} siècle, tels le Canal de Suez ou le Canal de Panama. Conçu comme une triple route ferroviaire, routière et maritime, il ambitionne de relier les extrémités orientale et occidentale du Continent. Les Chinois ont déjà constitué un Fonds d'investissement à hauteur de USD 40 milliards. Parmi les avantages escomptés le moindre n'est pas de battre en brèche l'influence de Moscou – mais aussi celle de Washington – sur les Républiques d'Asie centrale, qui toucheront une part de cette manne financière. L'aventure est séduisante, tant elle permettrait de réduire, surtout par le rail, le temps de voyage d'un container expédié de Chongqing à Duisburg (une dizaine de jours contre 6 semaines aujourd'hui). Mais elle se heurte à deux obstacles : l'insécurité des régions traversées (Kazakhstan, Russie, Ukraine, Biélorussie ou, plus au sud Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Iran) et l'argent (fortement endettés, les Chinois auront de la peine à dégager dans les années qui viennent les moyens requis)

LA CHINE ET L'EUROPE

Officiellement, la Chine applique le principe frappé dans l'airain depuis la Conférence des Non-Alignés de Bandung (1955) de l'égalité souveraine des États. Elle omet toutefois de préciser que, selon la formule bien connue, certains États sont plus égaux que d'autres. Trois pays sortent du lot. La France

et le Royaume-Uni ont droit à des attentions spéciales en termes de protocole, de consultations diplomatiques ou de missions d'achats. Paris et Londres sont traitées avec des égards particuliers, avant tout parce qu'il s'agit de membres permanents du Conseil de sécurité. L'Allemagne n'en fait évidemment pas partie ; elle est pourtant encore mieux reçue. Elle est en quelque sorte récompensée, à l'instar d'un prix Nobel de littérature, pour « l'ensemble de son œuvre »! Quand Madame Merkel est en visite officielle, elle ne foule qu'un long tapis rouge et peut rencontrer les interlocuteurs de son choix, y compris dans les milieux dissidents, ce qu'elle fait à l'écart de la presse. Les dirigeants chinois respectent la franchise de ses propos et la tiennent en haute estime. Quant aux autres capitales européennes, elles concourent dans une autre ligue. Les Chinois jouent en maître des différentes sensibilités, voire des différentes politiques étrangères européennes, notamment pour ce qui touche aux droits de l'Homme.

J'en profite pour dire que notre pays, à la place qui est la sienne, ne tire pas trop mal son épingle du jeu. L'Accord de libre-échange est un succès. Avec notre politique agricole protectionniste et notre économie extraordinairement diversifiée nous sommes perçus comme une Union européenne en réduction. Notre statut de neutralité, nos institutions politiques, notre réussite matérielle ainsi qu'une certaine discrétion sont commentées de manière souvent positive. Cet état de fait incite les Chinois à aborder avec nous des sujets nouveaux, sans crainte d'éventuels enchaînements diplomatiques. Nous avons pu être à l'occasion des partenaires d'entraînement, pour notre bénéfice mutuel.

LA CHINE ET LES ETATS-UNIS

Evidemment, la grande affaire ce sont les rapports avec Washington. Quand je suis arrivé à Pékin en 2008, la Chine tenait pour flatteuse toute comparaison qui la mettait dans la même catégorie que l'Allemagne. A mon départ 4 ans plus tard, la référence aux États-Unis était devenue l'unique standard! Avec les Américains, les sujets de désaccord ne manquent pas. Citons dans le désordre :

- Taiwan, à qui les USA vendent périodiquement des armes ;
- Le « retour en Asie » des USA, dont les alliances avec la Corée du Sud, le Japon, certains pays de l'ASEAN et Taiwan sont ressenties comme une manœuvre de « containment » par Pékin ;
- les droits de l'Homme, même si le Département d'État a mis une sourdine à ses critiques ;
- l'Afghanistan, où les USA voudraient que les Chinois assument une part plus lourde du fardeau sécuritaire, plutôt, par exemple, que d'investir dans le secteur minier ; ceci dit, la Chine a déjà pris la mesure du désengagement américain et des informations font état de le venue de délégations talibanes en Chine ;
- la RPDC, à laquelle Pékin, de l'avis de Washington, offre une véritable bouée de survie ;
- la Libye, où le changement de régime sous le couvert d'une intervention humanitaire n'a pas été du goût de Pékin ;
- la Syrie, où la Chine s'aligne derrière les positions de Moscou ;
- l'Iran, que la Chine ménage, eu égard à ses besoins pétroliers ;

- le cours du RMB, que Washington juge artificiellement sous-évalué.

Je pourrais mentionner encore d'autres exemples. Mais ce que je constate, c'est que l'importance cardinale de cette relation bilatérale pour le système international ainsi que l'interdépendance financière et commerciale des deux pays les conduisent en pratique à intensifier et densifier leurs rapports. Ce qui frappe, c'est la multiplication des contacts et visites à tous les niveaux, ce qui accrédite l'idée d'un dialogue permanent, voire d'un G2 de facto, que la presse internationale a tôt fait de baptiser « Chi-Mérique », même si Pékin réfute officiellement l'idée qu'il puisse y avoir un duumvirat et préfère affirmer son engagement international au sein du G20.

Je voudrais aussi par souci d'équilibre mentionner les thèmes sur lesquels les deux pays coopèrent en véritables partenaires : la lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité, peut-être à l'avenir le changement climatique. Je vois également une importante convergence dans la conclusion partagée que l'ouverture des marchés, même avec ses inévitables restrictions, concourt malgré ses risques à l'amélioration du niveau de vie de la majorité des populations concernées.

LA CHINE ET L'AFRIQUE

Il a parfois été dit que la politique étrangère de la Chine était dictée par sa soif de richesses naturelles. Dans tous les cas, devenue premier partenaire commercial du continent, elle tisse sa toile avec patience en investissant massivement dans tous les pays susceptibles de réduire sa dépendance énergétique ou ses besoins en ressources minérales ou végétales. A ce titre ses

principaux partenaires sont l’Afrique du Sud, l’Algérie, l’Angola, le Nigeria et le Soudan. Proclamant et appliquant le principe de non-ingérence – avec la reconnaissance d’une seule Chine comme condition au développement des relations bilatérales - Pékin a su nouer avec les gouvernements africains un véritable partenariat que rythment des sommets périodiques. Elle a annoncé qu’elle veut porter ses échanges avec l’Afrique à USD 400 milliards en 2020, soit autant qu’avec l’UE aujourd’hui.

On a parfois relevé que si la Chine, fidèle à son credo de non-immixtion, s’abstient de se poser en gardien de l’éthique ou de la morale et à ce titre prend soin de ne pas fâcher les gouvernements africains en place par des conseils ou des prêches sur la gouvernance, la présence de ses travailleurs immigrés, elle, a pu faire l’objet de controverses, voire provoquer des émeutes. Tel a notamment été le cas en Afrique de l’Ouest où, loin de se cantonner aux grands chantiers d’infrastructures, cette main-d’œuvre exerce des professions réservées habituellement aux indigènes (petit commerce, agriculture, marchés, pêche, etc.).

POLITIQUE MULTILATERALE

L’engagement de la Chine dans les organisations internationales tend à se renforcer depuis quelques années. Elle s’efforce désormais de peser sur l’élaboration des normes qui régissent la vie interétatique, dans le domaine notamment de l’environnement, de l’internet, des droits de l’Homme, etc.).

Elle renforce également sa participation aux opérations de maintien de la paix, avec 1860 « casques bleus », soit dit en

passant le contingent le plus fourni parmi les P5. Sa participation financière au système onusien en 2013 de USD 700 millions, toutes contributions obligatoires ou volontaires confondues, la plaçait au 12^{ème} rang (à peine devant la Suisse, 14^{ème} avec USD 630 millions).

Au sein des institutions de Bretton Woods elle œuvre à la réforme du système, en vue de renforcer le poids des pays émergents. De même elle crée une banque de développement avec les BRICS, de manière à réduire l'influence des États-Unis dans les banques régionales de développement, telles la Banque africaine ou la Banque asiatique

PRINCIPES DE LA POLITIQUE ETRANGERE CHINOISE

Longtemps la Chine a pensé que la stricte mise en œuvre des principes de Bandung, auxquels j'ai déjà fait allusion, au premier chef l'égalité souveraine des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, la préserverait des vicissitudes du statut de grand puissance et la dispenserait de pratiquer une politique d'intérêts, en d'autres termes d'avoir à se salir les mains. Cette retenue s'est renforcée sous Deng Xiaoping, qui invitait ses concitoyens à faire profil bas et à concentrer leur énergie sur le développement économique et social du pays. Une telle modestie n'est plus de mise aujourd'hui, dès lors que la défense des intérêts du pays et de ses ressortissants s'étend désormais à tous les continents. Le Président Xi Jinping appelle ses concitoyens au « rêve chinois », réponse sinisée au « rêve américain », dans laquelle je lis le désir séculaire et imprécis d'un pays riche, fort, respecté et socialement stable. La Chine, qu'elle le veuille ou non, apprend à se comporter en puissance globale. A ce titre, elle a augmenté sensiblement le budget des forces armées, devenu depuis quelques années le

2^{ème} du monde après celui des États-Unis, avec une dépense de USD 140 milliards en 2013. C'est le chiffre officiel. Des experts pensent que le chiffre réel serait clairement plus élevé. La présence chinoise dans le monde est vraiment devenue globale. Lors de l'intervention militaire en Libye qui a abouti à la chute de Mouammar Kadhafi, Pékin a rapatrié avec efficacité, par bateau et avion, dans un délai de quelques jours les 18'000 ouvriers chinois engagés la plupart dans l'industrie pétrolière du pays. En Algérie, les travailleurs chinois sont exposés au radicalisme islamiste, à la suite de menaces proférées par des groupuscules djihadistes voulant venger les musulmans morts dans les émeutes d'Urumqi sévèrement réprimées en juillet 2009. Dans le cadre de l'opération Atalante, la Chine recourt à sa marine de guerre pour convoier au large des côtes de Somalie les bateaux marchands chinois, y compris, non sans logique, ceux battant pavillon de Taïwan!

La Chine possède aujourd'hui tous les atouts d'une grande puissance. Son expansion économique lui donne désormais les moyens de mener une diplomatie active. L'évolution s'est faite par étape. Passée la période d'isolement qui a suivi Tiananmen, elle a opéré son retour sur la scène internationale à travers une participation plus active dans les institutions internationales (APEC, ASEM, ASEAN + 3, OCS, etc.), qui permet à Pékin de suivre une ligne politique fondée sur la quête du consensus, mais aussi d'affirmer au besoin des positions fermes (Taïwan, contacts du Dalai-lama à l'étranger). Les théoriciens du Parti ont développé la notion d'« émergence pacifique », réaffirmée dès 2007 sous le vocable de « développement pacifique », par lequel on réactualise des concepts confucéens tels que la recherche de l'harmonie, la promotion de la coopération et l'union sans uniformité. Pour soutenir cette politique « pacifique », Pékin a

développé des outils de « soft power », selon une expression désormais incontournable forgée par le professeur Joseph Nye. Le déploiement à travers le monde de quelque 400 Instituts Confucius, le développement ces dernières années d'un important réseau mondial de correspondants de presse (notamment à Genève) constituent les exemples les plus illustratifs de cette volonté de « soft power ». Mais la sérénité officiellement affichée dans les rapports internationaux se trouble à l'occasion, par exemple quand le Parlement norvégien décerne en 2010 au dissident Liu Xiaobo le Prix Nobel de la Paix et que Pékin réagit dans la même nuit avec courroux, en créant un Prix Confucius de la Paix alternatif attribué à un professeur chinois de Taïwan, qui au demeurant semblait tout ignorer de cette distinction! Pékin semble parfois oublier que le « soft power », l'art de la séduction en quelque sorte, passe aussi par le sens des media et de la communication!

La Chine est-elle une puissance coloniale? La question est largement débattue. Si l'on admet que le colonialisme, c'est quand on arrive en bateau, je serais tenté de dire non. Mais si c'est aussi quand on arrive à cheval, le problème est plus complexe. Une minorité d'historiens n'hésite pas à répondre par l'affirmative, en raison d'une politique délibérée d'assujettissement des « territoires soumis » par les Han. Mais pour la plupart des autres, il s'agit simplement de l'expansion territoriale et démographique, somme toute naturelle, des Chinois en constante connexion avec le noyau initial, à l'instar en quelque sorte de l'empire russe. Il n'y aurait donc pas selon eux de « possessions chinoises » et donc pas de colonialisme. Je serais pour ma part volontiers enclin à souligner la vocation essentiellement continentale de la Chine. Mais celle-ci a désormais pris conscience de sa présence globale et sera à l'avenir amenée à davantage promouvoir ses intérêts, où qu'ils

se situent. J'en vois une illustration dans la mission élargie confiée dorénavant, aux termes du Livre Blanc de 2009, à la flotte de guerre chinoise. Loin de se borner à la défense des côtes nationales, celle-ci devra se déployer partout où l'exige la protection des intérêts stratégiques du pays. Dans ce sillage si j'ose dire, Pékin, après l'achat d'un premier porte-avions ukrainien, projette la construction d'un deuxième, alors qu'il y a quelques années ce type de bâtiment était dans le vocabulaire chinois assimilé à un vecteur de l'impérialisme. Concrètement, nous verrons de plus en plus la marine nationale chinoise sillonner la haute mer.

Je voudrais enfin aborder un thème qui intéresse notre opinion publique, les droits de l'Homme. S'il est un chapitre où Pékin estime qu'elle n'a aucune leçon à recevoir, voire même qu'elle serait fondée à en donner, c'est bien celui-ci. Elle fait valoir que jamais autant d'individus n'ont si rapidement pu se sortir de la pauvreté, c'est-à-dire se nourrir, se vêtir, se loger et se soigner. Cet indéniable succès doit être mis au crédit du système. Ce n'est donc pas dans l'attitude d'un pénitent que Pékin aborde ses différents dialogues droits de l'Homme avec les Occidentaux, mais de plain-pied, avec la conviction que l'embastillement de quelques dissidents est un prix somme toute fort raisonnable à payer pour maintenir la sacro-sainte stabilité sociale et, avec elle, cette ouverture contrôlée qui bénéficie à la majorité de la population. Que faire aujourd'hui de ces nombreux dialogues bilatéraux sur les droits de l'Homme? La diplomatie chinoise est trop avisée pour en demander la suspension ou l'abrogation. Elle s'efforce en revanche de favoriser un déplacement des débats vers l'arène multilatérale onusienne, notamment au Conseil des droits de l'Homme, où elle sait qu'elle peut compter sur des alliés, que l'activisme des Occidentaux indispose.

CONCLUSION

Le rôle international de la Chine, sans surprise, est largement dicté par la défense de ses intérêts, dont certains sont même définis comme des « core interests », lire le Tibet, Taiwan et le Xinjiang. Les questions domestiques demeurent prioritaires dans la définition de sa politique étrangère. La promotion de valeurs, fussent-elles confucéennes, collectives ou simplement « socialistes » n’y joue qu’un rôle secondaire. L’action diplomatique chinoise ne repose pas sur des fondements idéologiques, mais sur la défense d’intérêts concrets, parmi lesquels l’accès aux matières premières, la sécurité des voies de communication ainsi que, ne l’oublions jamais, l’unité nationale et l’intégrité territoriale du pays. Cette préoccupation, pour ne pas dire cette obsession, empêche Pékin – avec la récente exception du référendum sur la Crimée – de reconnaître le droit des peuples à disposer d’eux-mêmes, par crainte de légitimer à l’interne des menées autonomistes, voire sécessionnistes.

C’est sans doute en Asie que la Chine affiche la présence la plus affirmée. Plutôt que de favoriser des pôles susceptibles de concurrencer son influence régionale, par exemple en nouant des partenariats avec le Japon ou l’Inde, elle préfère s’allier ou simplement faire affaire avec des forces émergentes moins susceptibles de lui faire ombre (Afrique du Sud, Brésil, Corée du Sud, Iran). Ceci dit, même si elle s’en défend, même si elle récuse officiellement la figure du G2 et dit vouloir agir au sein du G20, même si elle se dit encore – non sans raison – pays en développement à faible revenu par tête d’habitant, elle assume pleinement son statut de superpuissance, installée désormais dans une relation bipolaire avec Washington, qui la place nettement au-dessus des autres capitales.

Je terminerai mon propos par une petite note bilatérale. Pékin est peut-être devenue aujourd'hui la capitale la plus courtisée du monde. S'y faire entendre devient toujours plus difficile. Heureusement, l'ancienneté des liens tissés depuis 1950 nous aide dans cette tâche. Pour soutenir et renouveler l'attention que nous sollicitons, nous ne devons pas hésiter à prendre des initiatives, c'est-à-dire proposer des thèmes de discussion, des chantiers de réflexion dans des dossiers novateurs dans lesquels nous avons une valeur ajoutée, par exemple la finance et sa réglementation, l'économie verte, la formation bancaire, la sécurité alimentaire, l'inspection du travail ou l'exécution des peines. C'est à travers de tels échanges que nous parviendrons à conserver des rapports de qualité, fondés sur la confiance et la franchise.

Je vous remercie!